

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

M. Denis Coderre, Maire

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Richard Guay, conseiller associé

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE17 0247**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 1<sup>er</sup> mars 2017 en y retirant les articles 30.003 et 50.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE17 0248**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'exercer l'option de prolongation de 12 mois et autoriser une dépense additionnelle de 99 327,98 \$, taxes incluses, pour la fourniture et le transport de conteneurs de matières résiduelles de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, dans le cadre du contrat accordé à Vidolo Excavation ltée (CA14 25 0069), majorant ainsi le montant total du contrat de 292 141,12 \$ à 391 469,10 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1174730001

---

**CE17 0249**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à OCR Canada ltée, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour l'acquisition d'antennes lecteurs et contrôleurs ViVOpay Kiosk III pour le système de vélo en libre-service BIXI, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 164 351,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15748 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1174368002

---

**CE17 0250**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre collective, d'une durée de 36 mois, pour la fourniture sur demande de réalisation d'analyses chimiques sur des échantillons provenant de différentes matrices;
- 2- d'accorder à *Maxxam Analytique International Corporation*, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15543 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1177315001

---

**CE17 0251**

Vu la résolution CA17 240018 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 14 février 2017;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Entrepreneurs paysagiste Strathmore (1997) ltée, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la fourniture et la plantation des végétaux prévue au projet de développement Pôle Frontenac, phase 2, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 151 648,53 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public VMP-17-001;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1166071006

---

**CE17 0252**

Il est

RÉSOLU :

de ratifier l'entente intervenue entre le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et la Ville de Montréal visant la collaboration en ressources professionnelles municipales, dans le cadre du projet Turcot, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, pour une somme maximale de 1 500 000 \$, et approuver le document intitulé « Marché » produit par ledit ministère et joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1167287010

---

**CE17 0253**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 15 000 \$ au Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines pour le financement d'un projet d'élaboration d'un guide d'auscultation des voies cyclables;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1161637004

---

**CE17 0254**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 6 700 \$, au Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport (CIRRELT) pour l'organisation de la 11<sup>e</sup> Conférence internationale sur les méthodes d'enquêtes en transport qui se déroulera à la Ville d'Estérel du 24 au 30 septembre 2017;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1166087001

---

**CE17 0255**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 49 479 \$ au Regroupement des éco-quartiers afin de coordonner et mettre en place les activités de la Patrouille bleue sur le territoire de l'agglomération de Montréal pour l'année 2017;
- 2- d'approuver un projet de convention de partenariat entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1174217001

---

**CE17 0256**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter, en vertu de l'article 33 de la *Charte de la Ville de Montréal*, de monsieur Yves-Pascal Dion et de madame Danielle Plamondon, des dons de spécimens d'insectes pour l'Insectarium de Montréal d'une valeur totale établie par des évaluateurs externes à 104 138 \$;
- 2- d'autoriser l'émission, par le Service des finances, de reçus officiels aux fins d'impôt aux donateurs, pour un montant total de 104 138 \$, conformément aux règles fiscales applicables;
- 3- d'approuver les projets de convention de donation des collections d'insectes de monsieur Yves-Pascal Dion, pour une valeur de 65 449 \$ et de madame Danielle Plamondon, pour une valeur de 38 689 \$.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1173426001

---

**CE17 0257**

Vu la résolution CA17 19 0032 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 13 février 2017;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de s'engager à maintenir les parcelles de terrains décrites au dossier décisionnel, situées au sud du boulevard Saint-Joseph, le long de la rive du fleuve Saint-Laurent, à des fins non lucratives publiques;
- 2- de mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière pour finaliser les transactions requises en vue de la régularisation d'empiètements sur le domaine hydrique de l'État par bail ou par acquisition.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1162344001

---

**CE17 0258**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 2 101,05 \$ relativement au déplacement de Mme Manon Gauthier, membre du comité exécutif et Responsable de la culture, du patrimoine, du design, de l'Espace pour la vie et du statut de la femme, afin de prendre part à la Foire du livre de Bruxelles, qui se tiendra à Bruxelles (Belgique) du 7 au 10 mars 2017;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1176849001

---

**CE17 0259**

Vu la résolution CA17 090006 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 13 février 2017;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal*, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'un soutien financier totalisant 16 101 \$, provenant de La Table de concertation jeunesse de Bordeaux-Cartierville (TCJBC) dans le cadre du programme « Je lis, tu lis ».

Adopté à l'unanimité.

30.004 1171082001

---

**CE17 0260**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à fixer la date de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes foncières ou de droits sur les mutations immobilières au lundi, 20 novembre 2017, au Marché Bonsecours situé au 300, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1177017001

---

**CE17 0261**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la production de la demande reconventionnelle pour la Ville de Montréal contre La Compagnie de construction Édilbec inc. afin d'obtenir le recouvrement des frais de pénalités de retard et le coût des déficiences non corrigées par Édilbec inc.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1176684001

---

**CE17 0262**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le règlement 720-110-1 – Règlement modifiant le Règlement de zonage 720 afin de modifier certaines dispositions spécifiques applicables à la zone H306, adopté le 21 novembre 2016, par le conseil municipal de Beaconsfield, celui-ci étant conforme aux objectifs et aux dispositions du document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal;
- 2- d'approuver le règlement 720-110-2 – Règlement modifiant le Règlement de zonage 720 afin d'augmenter à quatre (4) le nombre d'étages maximum dans la zone H306, adopté le 21 novembre 2016, par le conseil municipal de Beaconsfield, celui-ci étant conforme aux objectifs et aux dispositions du document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal;
- 3- d'approuver le règlement 720-110-3 – Règlement modifiant le Règlement de zonage 720 afin d'éliminer certaines classes d'usages, augmenter à quatre (4) le nombre d'étages maximum, modifier les normes sur les bâtiments, l'implantation, les dimensions de terrain et les rapports de densité dans la zone H306, adopté le 21 novembre 2016, par le conseil municipal de Beaconsfield, celui-ci étant conforme aux objectifs et aux dispositions du document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal;
- 4- d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à l'égard de ces règlements et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Beaconsfield.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1166968006

---

**CE17 0263**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de madame Véronique Doucet à titre de directrice du Service du développement économique dans la classe salariale FM13 (minimum : 145 028 \$ - maximum normal : 181 286 \$ - maximum mérite : 217 543 \$) à compter du 20 mars 2017, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 2 des Conditions et avantages des cadres.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1176120002

---

**CE17 0264**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal l'avis du Conseil jeunesse de Montréal sur la prévention de l'itinérance jeunesse à Montréal intitulé « Jeunes et itinérance – Dévoiler une réalité peu visible ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1167181008

---

**CE17 0265**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal l'avis du Conseil des Montréalaises intitulé « L'itinérance des femmes à Montréal – Voir l'invisible ».

Adopté à l'unanimité.

60.002 1174233001

---

**Levée de la séance à 8 h 52**

70.001

---

Les résolutions CE17 0247 à CE17 0265 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville